



AILE PARLEMENTAIRE  
DU BLOC QUÉBÉCOIS

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

*Crise du manufacturier et forestier :*

## LE BLOC QUÉBÉCOIS FAIT PRESSION SUR LE GOUVERNEMENT POUR UN PLAN D'AIDE BONIFIÉ

Ottawa, le mercredi 30 janvier 2008 – « Le Bloc Québécois a décidé d'utiliser tous les outils parlementaires qui sont à sa disposition afin de faire pression sur le gouvernement pour qu'il accorde sans plus attendre une aide aux secteurs forestier et manufacturier en crise. Dans cette perspective, les porte-parole du Bloc Québécois en matière de Finances, **Paul Crête**, d'Industrie, **Paule Brunelle**, des Ressources naturelles, **Claude DeBellefeuille**, des Ressources humaines et Développement social, **Yves Lessard**, et de Commerce international, **Serge Cardin**, ont déposé cinq motions devant leur comité respectif pour que soit déployée dès maintenant l'aide tant attendue par les personnes, les communautés et les entreprises en grande difficulté », a affirmé le leader parlementaire du Bloc Québécois et député de Joliette, **Pierre Paquette**.

Compte tenu de la gravité de la crise qui sévit dans les secteurs manufacturier et forestier, les motions des cinq députés portent sur des demandes bien précises du Bloc Québécois auxquelles le gouvernement doit répondre au plus vite afin de supporter les personnes affectées et de les aider à traverser cette période de turbulence.

« Ce sont plus de 500 emplois dans les secteurs manufacturier et forestier qui ont été perdus depuis l'arrivée au pouvoir des Conservateurs en janvier 2006 et ce dans la seule circonscription de Joliette. Ces emplois, comme ceux de la Louisiana-Pacifique, sont l'épine dorsale d'une économie saine et nous croyons qu'il est du devoir des gouvernements de soutenir l'activité de ces entreprises lorsqu'une période difficile se présente. L'inaction gouvernementale conservatrice doit cesser et laisser place aux mesures proposées par le Bloc » a clamé le député de Joliette.

« Le gouvernement doit mettre en œuvre immédiatement un plan d'aide bonifié à l'industrie manufacturière et forestière qui comporte notamment un fonds de 500 millions \$ pour rétablir le Partenariat technologique Canada. Il doit aussi apporter des contributions remboursables de l'ordre de 1,5 milliard \$ aux entreprises pour

leur permettre d'acheter du nouvel équipement », a d'abord expliqué **Pierre Paquette**, en lien avec la motion du Bloc déposée au comité des Finances.

Le leader parlementaire du Bloc a également insisté sur l'importance de diversifier les économies forestières et de répartir cet argent selon le poids relatif de l'industrie au Québec et dans chacune des provinces. « Le plan d'aide bonifié du gouvernement doit aussi comporter un fonds de diversification pour les économies forestières d'un montant d'un milliard \$ qui serait administré par le Québec et les provinces et réparti entre elles selon l'importance relative de leur industrie forestière », a-t-il soutenu. L'annonce des conservateurs avantage scandaleusement l'Alberta au détriment du Québec qui recevra moins par habitant.

Le député de Joliette a spécifié que la motion présentée au comité des Ressources humaines et développement social rappelle l'urgent besoin des travailleurs de recevoir une aide immédiate et substantielle.

« Le gouvernement doit penser aux travailleurs affectés par la crise en prévoyant, pour eux, des mesures de soutien de l'ordre de 1,5 milliard \$, y compris 60 millions \$ qui iront pour un programme de soutien au revenu pour les travailleurs âgés. Il doit également prévoir, en attendant la création d'une caisse autonome, une réserve de 1,44 milliard \$ à la caisse d'assurance-emploi qui serait placée dans un fonds spécial », a-t-il enchaîné.

« Le gouvernement doit voir à développer des mesures de nature commerciale pour le soutien des industries, lesquelles comprendront la mise en oeuvre systématique des décisions du tribunal canadien du commerce extérieur, notamment en matière de mesures de sauvegarde, la mise sur pied de lois commerciales canadiennes équivalentes à celles des États-Unis et de l'Union européenne en ce qui a trait aux mesures antidumping, et l'élaboration d'études complètes qui doivent servir à évaluer les impacts, sur le secteur manufacturier, de l'ensemble des négociations commerciales en cours », a enfin affirmé **Pierre Paquette**, dont la motion du Bloc a été déposée devant le comité du Commerce international.

Il a conclu en spécifiant qu'en plus du dépôt de ces motions, le Bloc Québécois poursuivra le travail qu'il a entrepris au plan parlementaire pour aider les secteurs en difficulté.

« Le Bloc Québécois a bien l'intention de faire l'impossible pour que le gouvernement prenne enfin au sérieux cette crise. Nous allons continuer à nous battre comme nous l'avons fait au cours des derniers mois pour nos industries et nos travailleurs. Nous ne laisserons pas les conservateurs, dont l'attribution du plan d'aide annoncé est nettement insuffisant et conditionnel à l'adoption du budget, exercer leur odieux chantage sur le dos de tous ces gens en situation précaire », a conclu le leader parlementaire, **Pierre Paquette**.

Renseignements :

Alexandre Martel  
Conseiller aux affaires parlementaires  
Cabinet du leader parlementaire du Bloc  
Québécois  
Tél. : (613) 995-3538  
[www.blocquebecois.org](http://www.blocquebecois.org)



# FICHE TECHNIQUE

## MOTIONS DU BLOC QUÉBÉCOIS : CRISE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ET FORESTIÈRE

Les porte-parole du Bloc Québécois en matière de Finances, **Paul Crête**, d'Industrie, **Paule Brunelle**, des Ressources naturelles, **Claude DeBellefeuille**, des Ressources humaines et Développement social, **Yves Lessard**, et de Commerce international, **Serge Cardin**, ont déposé cinq motions devant leur comité respectif pour faire pression sur le gouvernement et le forcer à accorder sans plus attendre une aide aux secteurs forestier et manufacturier en crise. En voici le libellé :

### **Motion de Paul Crête au comité des Finances**

*Que le comité recommande au gouvernement, compte tenu de la gravité de la crise qui sévit dans les secteurs forestier et manufacturier, de mettre en œuvre dans les plus brefs délais un plan d'aide bonifié à l'industrie forestière et manufacturière comportant notamment un fonds de 500 millions \$ pour rétablir le Partenariat technologique Canada, des contributions remboursables, de l'ordre de 1,5 milliard \$, aux entreprises pour acheter du nouvel équipement et un fonds de diversification pour les économies forestières d'un montant d'un milliard \$ administré par le Québec et les provinces et réparti entre elles selon l'importance relative de leur industrie forestière ainsi que des mesures de soutien aux travailleurs affectés par la crise, de l'ordre de 1,5 milliard \$, y compris 60 millions \$ pour un programme de soutien au revenu pour les travailleurs âgés ainsi qu'une réserve de 1,44 milliard \$ à la caisse d'assurance-emploi qui serait placée dans un fonds spécial, en attendant la création d'une caisse autonome et que rapport de l'adoption de cette motion soit fait à la Chambre à la première occasion.*

### **Motion de Paule Brunelle au comité de l'Industrie**

*Que le comité recommande au gouvernement, compte tenu de la gravité de la crise qui sévit dans les secteurs forestier et manufacturier, de mettre en œuvre dans les plus brefs délais un plan d'aide bonifié à l'industrie forestière et manufacturière comportant*

*notamment un fonds de 500 millions \$ pour rétablir le Partenariat technologique Canada, des contributions remboursables, de l'ordre de 1,5 milliard \$, aux entreprises pour acheter du nouvel équipement et un fonds de diversification pour les économies forestières d'un montant d'un milliard \$ administré par le Québec et les provinces et réparti entre elles selon l'importance relative de leur industrie forestière et que rapport de l'adoption de cette motion soit fait à la Chambre à la première occasion.*

#### **Motion de Claude DeBellefeuille au comité des Ressources naturelles**

*Que le comité recommande au gouvernement, compte tenu de la gravité de la crise qui sévit dans le secteur forestier, de mettre en œuvre dans les plus brefs délais un plan d'aide bonifié à l'industrie forestière et manufacturière comportant un fonds de diversification pour les économies forestières d'un montant d'un milliard \$ administré par le Québec et les provinces et réparti entre elles selon l'importance relative de leur industrie forestière et que rapport de l'adoption de cette motion soit fait à la Chambre à la première occasion.*

#### **Motion d'Yves Lessard au comité des Ressources humaines et Développement social**

*Que le comité recommande au gouvernement, compte tenu de la gravité de la crise qui sévit dans les secteurs forestier et manufacturier, de mettre en œuvre dans les plus brefs délais un plan d'aide bonifié à l'industrie forestière et manufacturière comportant notamment des mesures de soutien aux travailleurs affectés par la crise, de l'ordre de 1,5 milliard \$, y compris 60 millions \$ pour un programme de soutien au revenu pour les travailleurs âgés ainsi qu'une réserve de 1,44 milliard \$ à la caisse d'assurance-emploi qui serait placée dans un fonds spécial, en attendant la création d'une caisse autonome et que rapport de l'adoption de cette motion soit fait à la Chambre à la première occasion.*

#### **Motion de Serge Cardin au comité de Commerce international**

*Que le comité recommande au gouvernement, compte tenu de la gravité de la crise qui sévit dans les secteurs forestier et manufacturier, de mettre en œuvre dans les plus brefs délais un plan d'aide bonifié à l'industrie forestière et manufacturière, comportant notamment la prise de mesures de nature commerciale pour soutenir les industries, y compris de mettre systématiquement en œuvre les recommandations du tribunal canadien du commerce extérieur, en particulier concernant la prise de mesures de sauvegarde, de mettre les lois commerciales canadiennes au même niveau que celles des États-Unis et de l'Union européenne en ce qui a trait aux mesures antidumping et d'effectuer des études complètes et accessibles aux parlementaires et à la population pour évaluer les impacts sur le secteur manufacturier de l'ensemble des négociations commerciales en cours et que rapport de l'adoption de cette motion soit fait à la Chambre à la première occasion.*